

LA CRISE A MAYOTTE

Mayotte est un département français, mais la France n'a plus de sous. Mayotte a des besoins, elle est explosive, mais la France n'a plus le sou. Cela fait longtemps que la situation perdure, on n'est pas loin du point critique ou tout va basculer, car la France n'a pas fait ce qu'il fallait quand il le fallait pour un département français. Mais elle ne peut plus faire grand-chose. Elle est sans le sou. Quand est-ce qu'on aura fini de nous bassiner avec l'argent. Si la France n'avait pas les intérêts de la dette à payer ? Si la France n'avait pas toutes les contraintes de l'union européenne, si la France avait un commerce extérieur excédentaire, il y aurait de l'argent, et on aurait de quoi secourir Mayotte. Ne vaut-il pas mieux aider un morceau de France perdu en mer plutôt que d'essayer de boucher les trous et payer ce que la France dépense? La crise à Mayotte est le plus grave conflit social que l'île ait connu.

C'est un département français récent une île où 230. 000 habitants ne se sentent plus chez eux un département où l'eau l'éducation, les transports scolaires, depuis longtemps posent problème, avec en supplément aujourd'hui l'immigration, l'insécurité et la délinquance qui dominent les revendications.

Les Elus de l'association des Maires ont évalué à 1,8 Mds d'€ le besoin pour le développement des infrastructures publiques (480 millions pour l'eau potable et l'assainissement, 480 millions pour les écoles, 240 millions pour les routes, et 40 millions pour les équipements sportifs et culturels) pour seulement mettre l'île au niveau des autres départements français. Or aujourd'hui les questions qui s'ajoutent sont autres : La question de l'immigration clandestine venant des Comores et non contrôlée, de l'insécurité qu'elle engendre, et de la violence qui sévit. Aujourd'hui Mayotte passe devant la Guyane en nombre d'immigrés. La contestation de l'intersyndicale et des initiateurs du mouvement social demande une lutte contre les attestations de domiciliation, contre les certificats de paternités de complaisance. Elle veut obtenir des navires supplémentaires qui repèrent les embarcations de migrants en mer, le démantèlement des bandes, une lutte contre les cases clandestines dans la forêt. Les mahorais demandent des mesures d'urgence, autrement dit des moyens importants supplémentaires. Mais cela coûte cher pour un état Français sans le sou. La ministre n'a pas convaincu avec des propositions qui ne sont pas la hauteur des enjeux. Il en fallait davantage.

Mayotte a voté en 2011 pour rester française à 95% des électeurs Aujourd'hui, personne ne veut quitter la France mais les Comores n'ont toujours pas admis son attachement et son rattachement à la France. Singulière conception de la démocratie que celle des Comores. On ne doit pas y voter souvent. Mayotte est un département français pauvre, où le taux de chômage est très élevé (26%) où 84% des personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Un département où 45% des habitants sont des étrangers et plus de 40% des immigrés clandestins. Une île où la crise sociale d'importance dure, et fait que les français (Mahorais) se sentent repoussés, pas chez eux. L'île vit une grève générale depuis plusieurs semaines. Elle n'est toujours pas terminée. Un jour on annonce que c'est fini, mais les barrages, ne sont pas désinstallés encore malgré l'ordre de levée donné par le collectif des citoyens qui en sont les organisateurs. Les « décasâges » de migrants, qu'on découvre tous les jours dans la végétation et des inévitables dérapages se poursuivent. On promet, les fonctionnaires défilent Et voilà que le lendemain tout recommence. Rien n'est résolu. Mais qu'a donc cette terre de France lointaine 101^{ème} département français ? L'île est devenue une terre de non droit selon les Mahorais. Les migrants ne cessent d'augmenter, 20.000 sont refoulés chaque année, mais il n'y a pas de chiffre officiel ils débarquent à Mayotte dans de frêles embarcations traversent un bras mer de 70 Km, certains parfois beaucoup vont malheureusement y laisser leur vie.

Mamoudzou la capitale de Mayotte, où tout se concentre, une ville surchargée de migrants. L'hôpital de Mamoudzou est débordé par les accouchements, avec une maternité

saturée. Les femmes enceintes qui se pressent pour accoucher à la maternité de Mamoudzou surchargée de travail et aux moyens qui n'ont pas augmenté. Elle assure 9 à 10.000 accouchements par an, qui représentent 26 à 27 accouchements par jour. Un personnel débordé, les médicaments manquent, mais leurs obligations les obligent à ne pas laisser sans soins, même quand il n'y a pas de couverture sociale. Ils reviendront le lendemain. Les mères sont des comoriennes en situation irrégulière pour la plupart (2/3). Les femmes qui accouchent ne le font pas toujours pour des raisons politiques, même si c'est le fait d'un certain nombre. Leurs raisons sont tristement humaines. Venir accoucher à Mayotte rend le pronostic de la grossesse (mère + bébé) meilleur. Un jour (à moins que l'un des parents soit français) une nationalité française assurera une meilleure existence au bébé par rapport aux Comores. 26 accouchements/jour. 4 à 5 césariennes par matinée. Nulle part en France cette densité n'existe. Mayotte a la 1ère maternité de France, mais travaille dans une insuffisance globale de personnel, de matériel, de berceaux, le bébé dans le lit de la maman, une sortie au bout de 48h. Pourtant dans les dispensaires loin du Centre Hospitalier de Mayotte des malades attendent dans des files sans fin. La réserve sanitaire y est mobilisée depuis le 1^{er} avril jusqu'au 1^{er} septembre 2018.

On peut dire que Mayotte est le plus grand désert médical français. La sécurité des malades est moins bonne à cause du manque de personnel et de moyens. Les erreurs médicales ou des différents intervenants sont possibles par fatigue. L'effectif médical est réduit l'INSEE comptait au 1er janvier 2017, 226 médecins dont 95 spécialistes. Des hommes. L'âge moyen des généralistes 50 ans. Les spécialistes, sont plus vieux. Moyenne d'âge 51 ans, un spécialiste sur deux à 55 ans ou plus. L'activité libérale est faible pour un médecin sur dix. 190 sages-femmes exercent essentiellement au CHM. Profession jeune moyenne d'âge de 30 ans huit sages-femmes sur dix ont moins de 35 ans. La densité des sages-femmes est deux fois plus forte à Mayotte qu'en France métropolitaine. 14 chirurgiens-dentistes la moitié en libéral. Les densités des médecins généralistes, spécialistes et des chirurgiens-dentistes sont plus faibles à Mayotte qu'en France métropolitaine. Densité des médecins 11,4 pour 100.000 (en métropole 421,4) La majorité des praticiens salariés exerce au sein du centre hospitalier de Mayotte. Il n'est pas étonnant que le CHM soit la plus grosse maternité de France vu que la plupart des praticiens y travaillent, les moyens y sont concentrés mais ils sont très faibles. Que l'Etat ait délaissé l'île est peu contestable. Car aujourd'hui Les moyens proposés ne satisfont pas les manifestants qui réclament personnel +++ et matériel +++ qui dépassent les possibilités de l'Etat, cela part de loin. Même depuis que Mayotte par le vote, contrairement aux Comores, a voulu rester française

En dehors de ce problème sanitaire aigu, Mayotte crie sa colère, exige de l'Etat de lutter contre l'immigration clandestine, l'insécurité et la délinquance. Ces revendications sont passées à la trappe depuis 40 ans, et le gouvernement aujourd'hui encore ne fait pas grand-chose pour les satisfaire. Mayotte veut sécuriser les rivages de l'île contre une immigration clandestine et « sauvage » ! Mayotte demande la fermeture des frontières françaises qui les séparent des territoires étrangers et qui doivent les protéger (espace Schengen) c'est Mayotte qui prend en charge la défense des frontières de l'UE dans cette partie du monde. Aujourd'hui une brèche grande ouverte vers l'Europe (si on a les moyens).

Mayotte veut des renforts en hommes et en matériel, en moyens financiers, que l'Etat s'investisse davantage. Une situation qui traverse une phase aigüe aujourd'hui. La population est unanime pour continuer le mouvement de grève tant que les remèdes ne sont pas au rendez-vous. Et de fraîche date, il est avéré que la question de l'immigration reste toujours non résolue. Les bruits courent que les décisions judiciaires d'expulsion, et de destruction d'habitat illégal vont être appliquées ? Un semblant de solution ? Une fausse promesse ? Les promesses s'envolent, mais l'immigration est toujours là.

Prendre garde que Mayotte n'explose pour de bon un de ces jours. C'est une valse des fonctionnaires allées et venues de Ministre et de préfets. Les revendications sont « oubliées ». Le gouvernement ne fait pas grand-chose pour les satisfaire. La Ministre n'a pas convaincu, sa

visite a été suivie de changements de préfets, d'une autre valse de fonctionnaires, venant de France pour retrouver un dialogue. Ce qui ne paraît pas le cas puisqu'on recommence.

A Mayotte l'affaire est prise très au sérieux. La pression migratoire est énorme. Elle vient des autres îles voisines des Comores, pour cela accusées de tous les maux. Mayotte est un exemple, lointain mais aveuglant du ras-le-bol des français contre des gens qui troublent la vie quotidienne, et dépassent les possibilités de coexistence ces mêmes revendications qui commencent à se manifester en métropole. La balle est dans le camp du gouvernement. Mayotte sera un test des remèdes qu'il sera capable d'apporter. Si la question de l'immigration illégale des sans-papiers, et des clandestins n'est pas réglée elle ne sera jamais réglée ailleurs ni en France, ni en Europe. L'île est à 70 km des Comores, terres indépendantes et pauvres, dont les ressortissants partent nombreux à Mayotte. Toutes les nuits de légères embarcations à fond plat (les Kwassa Kwassa) débarquent des dizaines de comoriens sans papiers à Mayotte, mais les Comores refusent de les reprendre s'ils sont renvoyés. Tandis que sur l'île il n'y a qu'un bateau et demi pour les refouler. Le ton monte, quoiqu'en dise le Ministre de l'Intérieur (4/04/2018) devant les députés, il n'y a aucune ébauche de solution avec les Comores, qui font un chantage rien de plus. Mais Mayotte, un département perdu en mer ne peut pas accueillir toute la misère des îles.

Alors des hypothèses étranges fleurissent qui laissent pantois. On entend et on lit la presse Mahoraise selon laquelle le gouvernement émet des propositions, telles que l'internationalisation de la maternité, qui ferait perdre le bénéfice de devenir français par le sol aux bébés. Mais dangereuse, car d'après leurs déclarations les médecins s'y opposeraient et quitteraient Mayotte. Ils ne sont pas d'accord avec ce genre de proposition, ce serait une discrimination. Surtout elle est navrante d'ignorance ; pour être Français le bébé doit avoir au moins un de ses deux Parents Français, sans cela il doit en faire la demande à partir de 13 ans ou choisir à l'âge de 18 ans. Si les mères viennent c'est pour être bien soignées. Une autre solution proposée, l'une des pires, serait que Mayotte ne soit plus département mais entre dans une « communauté de l'archipel » Quoi ? Perdre Mayotte ? Les habitants ne veulent pas de cette solution. L'Etat oublie que Mayotte est devenue département par le vote massif des habitants (95% de oui) en 2009 et officiellement département français en 2011. Alors messieurs qu'on nomme grands trouvez la solution pour Mayotte, et puisque c'est la France une solution à la française.

Jack Petroussenko
30/04/2018